

EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE—LA DEMANDE DE
SUBVENTION PAR LA FALCONBRIDGE NICKEL—
LA PRÉSUMÉE DISCRIMINATION

[Traduction]

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur l'Orateur, voici la question que j'ai posée aujourd'hui au ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand): Compte tenu de la déclaration faite par le ministre des Mines de l'Ontario comme quoi le gouvernement fédéral avait défavorisé cette province à propos d'une subvention au développement économique régional accordée en vue de la construction d'une fonderie pour Falconbridge Nickel à Bécancour, Québec, le ministre peut-il dire si Falconbridge Nickel a fait une demande de subvention en vue de la construction d'une fonderie dans l'Ontario? Si oui, cette demande a-t-elle été rejetée?

La question m'a été inspirée par une nouvelle parue en page deux du *Citizen* d'Ottawa, hier le 20 janvier, selon laquelle Allan Lawrence, ministre des Mines de l'Ontario, aurait accusé le gouvernement fédéral de faire preuve de discrimination à l'égard de l'Ontario dans son programme d'expansion économique. Il a poursuivi en disant que si la société Falconbridge construisait sa raffinerie au Québec, c'était d'abord parce que le gouvernement fédéral avait refusé catégoriquement sa demande d'aide pour construire la fonderie en Ontario.

Tout comme les habitants du Nord de l'Ontario, j'ai du mal à croire M. Lawrence, mais je crois que le ministre de l'Expansion économique régionale devrait avoir l'occasion de rétablir les faits, et c'est pourquoi je pose cette question. On m'a dit que la Falconbridge Nickel n'avait jamais demandé de subvention pour construire une fonderie en Ontario. La société ne se serait même jamais adressée au ministère de l'Expansion économique régionale. M. Lawrence a fait cette déclaration lors d'une assemblée à laquelle il cherchait à s'assurer l'appui des délégués au prochain congrès pour la direction du parti conservateur de l'Ontario, aussi pourrions-nous peut-être lui pardonner.

Je crois ses déclarations fondées davantage sur le désir de s'attirer le soutien des délégués que sur les faits. M. Lawrence jouit dans le nord d'une grande popularité. C'est l'une des rares régions de la province où il l'emporte sur William Davis pour le leadership de son parti en Ontario, et il s'est donc laissé emporter par l'enthousiasme de ses partisans et s'est écarté des faits en ce qui concerne la fonderie Falconbridge. En tout cas, ses propos sont téméraires et peu sérieux pour un homme

qui aspire à être premier ministre de la province d'Ontario, et maintenant il a perdu la confiance à l'endroit où il est plus fort, dans le nord de l'Ontario.

Voici la question qu'on pose dans le nord de l'Ontario: si M. Lawrence voulait que cette fonderie soit construite dans l'Ontario, pourquoi n'a-t-il pas persuadé la Falconbridge Nickel de l'y construire? S'il ne pouvait pas la persuader, pourquoi ne l'a-t-il pas obligée à la construire en adoptant une mesure législative? Voilà la question véritable. Cette question me regarde à titre de député d'Algoma, car le chemin le plus court, des mines de nickel de Sudbury à la voie maritime, part de Spragge ou de la région de Little Current, dans la circonscription fédérale d'Algoma. Évidemment, il a parfois été question d'établir la fonderie dans la région d'Algoma. Nous avions certes besoin des 200 ou 300 emplois qu'elle aurait fournis, mais, ce qui plus est, certains Ontariens voudraient avoir l'assurance que le gouvernement fédéral ne les désavantagera pas.

J'ai la conviction que si la Falconbridge avait demandé une subvention pour construire cette installation dans le Nord de l'Ontario, qui est une zone désignée tout comme le bas du Saint-Laurent, la même subvention aurait pu être accordée. À mon avis, la principale raison qui fait que la compagnie est en train de construire sa fonderie dans le bas du Saint-Laurent est que la navigation s'y poursuit à longueur d'année, ce qui n'est pas le cas dans les ports des Grands lacs.

M. Chas L. Caccia (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Il faut féliciter le député d'Algoma (M. Foster) d'avoir si rapidement et si bien soulevé une question d'un intérêt évident pour lui, et de son désir de servir l'intérêt de la population qu'il représente. À en juger par ses remarques, il semble évident que l'un des candidats au leadership du parti conservateur-progressiste ontarien s'est laissé emporter quelque peu.

Il est absurde de la part du ministre ontarien d'affirmer que la subvention est injuste pour le Nord de l'Ontario—base actuelle des opérations de la société—parce que cette région n'est pas admissible aux subventions. En fait, le Nord de l'Ontario est admissible aux subventions et le ministère de l'Expansion économique régionale aurait octroyé les mêmes 8 p. 100 à la Falconbridge si cette société avait choisi de s'établir en cet endroit plutôt qu'à Bécancour. C'est pourtant la société elle-même qui a fixé son choix sur Bécancour.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 20.)